



BULLETIN D'INSCRIPTION SAISON 2017/2018

Mme/Melle/Mr Nom : Prénom :

Né(e) le :/...../..... A.....

Adresse :

.....

Téléphone : Portable :

E-mail : Profession :

Niveau de plongée : N° licence précédente :

Autre(s) qualification(s) (NITROX, bio, photo, TIV, etc) :

Date du certificat médical :/...../.....

Personne à prévenir en cas de problème :

Tel :

Cotisation club - type choisi* : Montant €

Droit d'entrée au club (7€), pour les nouveaux adhérents seulement: €

TOTAL (chèque à l'ordre d'AUTUN PLONGÉE)€

Assurance complémentaire, Type choisi * : Montant : €

Règlement par chèque séparé à l'ordre du cabinet Lafont. Je ne désire pas souscrire d'assurance complémentaire

(*) Voir au verso

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e) (nom, prénom) Tel :

agissant en qualité de : père, mère, tuteur*autorise mon fils, ma fille*(nom, prénom)

..... à pratiquer la plongée subaquatique au sein du club
AUTUN PLONGÉE pour la saison 2017/2018.

Fait à Autun le :/...../..... **Signature des parents**

(*) Rayer les mentions inutiles

Je soussigné(e) m'engage à respecter le règlement et les statuts du Club AUTUN PLONGEE. Je certifie avoir pris connaissance des règlements en vigueur en matière de pêche sous marine, des statuts et règlements de la FFESSM et je m'engage à les respecter.

J'autorise l'utilisation du droit à l'image sur le site internet du club Autun Plongée pour moi et/ou mes enfants. Je reconnais que cette utilisation ne peut porter atteinte à la vie privée, et plus généralement, n'est pas de nature à nuire ou à causer un quelconque préjudice. En cas de refus, j'en informerais le club par courrier.

Fait à Autun le :/...../..... **Signature du licencié**

TARIFS DES COTISATIONS saison 2017/2018

PLONGEURS	
Adultes	130 €
12 à 16 ans + Etudiants	120 €
< 12 ans	110 €
AUTRES ACTIVITÉS	
Nage avec palmes - Apnée	70 €
Licence passager (la licence dite « passager » offre au licencié les mêmes droits que la licence « normale » aussi bien vis-à-vis de la FFESSM qu'en matière d'assurance (cette licence sans cotisation est destinée aux personnes ne désirant pas participer aux activités du club).	60 €
DROIT D'ENTRÉE AU CLUB (1ère Adhésion):	7 €
Tarifs dégressifs pour les familles :	2 personnes ⇨ - 10% pour la 2 ^{ème} personne 3 personnes ⇨ - 20% pour la 3 ^{ème} personne 4 personnes ⇨ - 30% pour la 4 ^{ème} personne

ASSURANCE

L'assurance prévue dans la licence est uniquement une assurance de Responsabilité Civile pour les dommages corporels ou matériels qu'un plongeur peut provoquer à un tiers dans l'exercice du sport considéré.

En aucun cas, il n'y a indemnisation du plongeur licencié pour ses propres dommages. Pour cela il faut souscrire une assurance complémentaire.

TARIFS

CATEGORIES	LOISIR 1	LOISIR 2	LOISIR 3	PISCINE
Loisir de base	20 €	25 €	42 €	11 €
Loisir Top	39 €	50 €	83 €	Pas de garanties

Détails des garanties affichés au local, disponible sur www.cabinet-lafont.com (rubrique service en ligne) et sur le site du club (rubrique téléchargements).

Règlement par chèque séparé à l'ordre du cabinet Lafont.

HORAIRES D'ENTRAINEMENTS

Lundi Enfants : de 18H30 à 19H40 (rendez-vous à 18H15 au local du club)
 Adultes : de 19h15 à 21h00 (rendez-vous à 19H00 au local du club)

Jeudi : de 18h30 à 21h00 (rendez-vous dans le hall de la piscine)

Samedi : de 8H30 à 10h00 (rendez-vous dans le hall de la piscine)

SITE DU CLUB

www.clubautunplongee.fr

ADRESSE MAIL

webmaster@clubautunplongee.fr

PIECES A JOINDRE IMPERATIVEMENT (les dossiers incomplets ne seront pas pris en compte)

*1 photo d'identité (uniquement pour les nouveaux adhérents)

*1 photocopie (garder l'original qui vous sera demandé lors des plongées) de votre certificat médical de non contre-indication à la pratique des sports subaquatiques établi sur le document-type fédéral (certificat téléchargeable sur le site de la FFESSM, www.ffessm.fr ainsi que sur le site du club), fait **obligatoirement** par 1 médecin agréé par la FFESSM pour les brevets de plongée enfant et pour les passages de Guide de Palanquée, MF1 et MF2. Pour le passage du niveau 1, 2 et 3, ainsi que pour l'ensemble des qualifications, un certificat médical signé par un médecin généraliste suffit.